

République de Côte d'Ivoire

Union – Discipline – Travail



**COMMUNICATION DE LA COTE D'IVOIRE A LA 79^{ème} PLENIERE DU
COMITE CONSULTATIF INTERNATIONAL DU COTON (CCIC)**

Du 6 au 9 décembre 2021

Plénière Virtuelle

Présenté par :

Dr Adama COULIBALY

Directeur Général du Conseil du Coton et de l'Anacarde

adama.coulibaly@conseilcotonanacarde.ci

katienet33@yahoo.fr

RAPPORT SUR LA PRODUCTION DE COTON EN COTE D'IVOIRE, LES CHANGEMENTS STRUCTURELS ET LES DEFIS DU SECTEUR

I. LA SITUATION DE LA PRODUCTION

Le coton joue un rôle important dans l'économie et l'équilibre social de la Côte d'Ivoire, notamment dans les régions des savanes situées au nord et au centre du pays. Il constitue la principale source de revenus monétaires des agriculteurs de ces zones et participe de fait à la lutte contre la pauvreté.

Le coton représente aujourd'hui 7% des recettes d'exportation du pays et contribue à 1,7% du Produit Intérieur Brut (PIB). Surtout, on estime à plus de 3,5 millions les personnes qui vivent directement ou indirectement de la culture du coton.

La campagne 2020-2021 a confirmé le regain de la filière depuis le démarrage de la mise en œuvre effective du zonage agro-industriel qui s'est traduit par l'attribution de zones exclusives d'intervention à chacune des sociétés cotonnières sur la base d'un cahier de charges. Cette réforme structurelle a entraîné un retour rapide de la confiance des sociétés cotonnières et de l'engouement des producteurs dont le nombre continue de croître, passant à 132 268 contre 88 522 en 2017-2018, soit 43 746 (49,42%) nouveaux producteurs de coton sur les trois dernières campagnes.

Cet engouement a permis à la filière d'atteindre au titre de la campagne 2020-2021 une production record de 242 000 tonnes de fibre en hausse de 14% par rapport au niveau de 210 000 tonnes de la campagne 2019-2020 pour une superficie également en hausse de 9%, passant de 408 448 ha à 444 870 ha.

Il s'est aussi traduit par une amélioration des rendements, qui sont passés de 411 kg de fibre par ha en 2016-2017 à 540 kg/ha en 2020-2021. La Côte d'Ivoire devrait franchir les 260 000 tonnes de fibre au titre de la campagne 2021-2022.

Ces bons résultats, en termes de production dont le niveau constitue un nouveau record national, ont permis à la Côte d'Ivoire de monter au 2^{ème} rang des pays africains producteur de coton derrière le Bénin.

Les performances de la filière devraient évoluer positivement au cours des années à venir avec la volonté des acteurs à poursuivre la modernisation de la culture du coton par l'utilisation des engins motorisés à titre individuel et collectif pour faciliter certaines opérations culturales notamment la préparation du sol, les traitements phytosanitaires et la récolte.

II. LE TISSU INDUSTRIEL

La Côte d'Ivoire compte à ce jour 15 usines d'égrenage de coton parmi lesquels les 2 dernières ont été installées en 2015 et 2017 dans le nord du pays, portant ainsi la capacité potentielle de traitement à 615 000 tonnes de coton graine soit 265 000 tonnes de fibre.

En ce qui concerne la 2^{ème} transformation, le marché local de la graine de coton a amorcé une reprise depuis 2014. La quantité de graines transformées localement est passée de 35 113 tonnes en 2018-2019 à 103 873 tonnes en 2020-2021, correspondant à 36% de la production totale de graine de coton et 27% de la capacité installée qui a atteint 390 000 tonnes de graine de coton par an. Cette capacité peut largement absorber la production locale de graine de coton.

Quant à l'industrie locale de filature et tissage, l'Etat ivoirien s'active à la relancer pour accompagner l'industrie de l'impression qui actuellement importe la quasi-totalité de ses besoins de matières premières.

III. LA COMMERCIALISATION DE LA FIBRE

A fin novembre 2021, ce sont 248 000 tonnes de fibre de coton qui ont été exportées par la Côte d'Ivoire, vers une vingtaine de pays dont les plus importants sont le Pakistan, le Bangladesh, le Vietnam, la Chine et la Turquie.

La qualité est restée relativement stable ces dernières années, bien que des efforts restent encore à faire pour améliorer l'origine Côte d'Ivoire. La proportion de fibre de qualité supérieure a été de 53% en 2020-2021 contre 47% en 2019-2020. Les Types inférieurs ont représenté 2,70% de la production de la campagne contre 13,08% pour la campagne 2019-2020, ce qui traduit une légère amélioration de la qualité de la fibre ivoirienne.

Le contrôle de la qualité du coton ivoirien est assuré depuis trois campagnes dans le Centre de Classement du Coton. Ce centre unique mis en place par la filière et géré par l'Interprofession (INTERCOTON) sous le contrôle du Conseil du Coton et de l'Anacarde, est équipé de matériels pour les mesures manuelles et électroniques (HVI).

IV. LES CHANGEMENTS STRUCTURELS DANS LA FILIERE COTON

Conformément aux orientations de la réforme de la filière coton engagée depuis 2014, le Gouvernement a adopté le 28 décembre 2016, le décret relatif au zonage dans la filière coton. Il s'est agit d'attribuer à chaque société d'égrenage une zone d'activité dans laquelle elle aura l'exclusivité de l'encadrement et de l'achat du coton aux cotonculteurs et l'égrenage.

Cette mesure, appliquée à partir de la campagne 2017-2018, constitue une mutation majeure en termes de politique sectorielle au niveau de la filière coton en Côte d'Ivoire dans l'optique de l'optimisation de la production par la sécurisation des investissements.

De façon générale, la mise en œuvre de la politique du zonage permet aux sociétés cotonnières de maîtriser leurs aires d'intervention avec un encadrement de proximité et une optimisation des opérations de collecte et d'égrenage. Elle crée ainsi les conditions de l'investissement par les sociétés cotonnières dans les actions de moyens et courts termes, de durabilité de la filière et d'une plus grande professionnalisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur.

V. QUELQUES DEFIS DU SECTEUR COTON

La Filière Coton ivoirienne tente de relever quelques défis auxquels elle est confrontée. Il s'agit principalement de la mécanisation des exploitations cotonnières à l'aide de la motorisation et de l'utilisation de drones, de l'amélioration de la productivité et de la qualité du label coton ivoirien.

- **En termes de mécanisation des exploitations de coton en Côte d'Ivoire**, l'interprofession a mis en place, avec l'aide des Partenaires Techniques et Financiers, trois Centres de Prestation de Service Agricole Motorisé (CPSAM). Avec un équipement de bases de tracteurs et d'outils aratoires, ces Centres ont pour vocation de réaliser les travaux de préparation de sols pour les producteurs moyennant une contribution financière. Les acteurs de la Filière Coton envisagent d'accroître le nombre de Centres pour toucher le maximum de producteurs de la zone cotonnière.
- **En termes d'amélioration de la productivité et de la qualité du coton ivoiriens**, la filière mise sur l'amélioration des rendements avec comme objectif d'atteindre 640 à 645 kg de fibre par hectare dans 3 à 4 campagnes. Les actions de consolidation portent essentiellement sur :
 - o La poursuite de la mutualisation de la production de la semence pour tous les producteurs. Cette mutualisation vise à garantir à l'ensemble des producteurs de

coton des semences de qualités en vue de rapprocher les rendements aux champs à ceux obtenus en station de recherche.

- La mise en place d'un mécanisme pérenne et mutualisé de financement des intrants agricoles pour les producteurs en vue de réduire les coûts d'acquisition de ces intrants et contribuer ainsi à la réduction des coûts de production.

A côté de ces mesures déjà en cours pour assurer la durabilité de la culture cotonnière en Côte d'Ivoire, la Filière Coton doit faire face à d'autres challenges tout aussi indispensables dans la promotion de la culture du coton :

- **Les changements climatiques** avec des effets de plus en plus visible au fil des campagnes, menacent les efforts des acteurs visant à accroître la production cotonnière ;
- **Le besoin de relancer l'industrie textile de filature et tissage** : Malgré la reprise récente de certaines filatures par des investisseurs privés, l'industrie textile peine à décoller.

Une inquiétude de plus en grande des acteurs ivoiriens est l'impact de la pandémie de la COVID-19. Si au cours des premières années de la pandémie, les impacts ont pu être limités et pris en charge par le Gouvernement et ses partenaires financiers, la persistance de la pandémie constitue une véritable incertitude sur la poursuite de la progression de la filière.

En effet, la filière rencontre aujourd'hui d'énormes difficultés d'approvisionnement en intrant, liées aussi bien à la disponibilité qu'à l'augmentation fulgurante des prix, qui ont plus que doublés ces derniers mois. Ce qui, dans le contexte d'une culture annuelle, constitue une véritable menace pour la production de coton de la campagne 2022-2023. Une réponse concertée et solidaire de l'industrie mondiale du coton est indispensable pour sauver la saison des petits producteurs de coton, qui sont pour la plupart localisés en Afrique subsaharienne.